

LES AUTRES ENTREPRISES : COFRAMINES, COGEMA, COMPAGNIE FRANÇAISE DE MOKTA...

Pierre-Christian Guiollard

UN ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR PUBLIC MINIER : COFRAMINES (1978-1994)

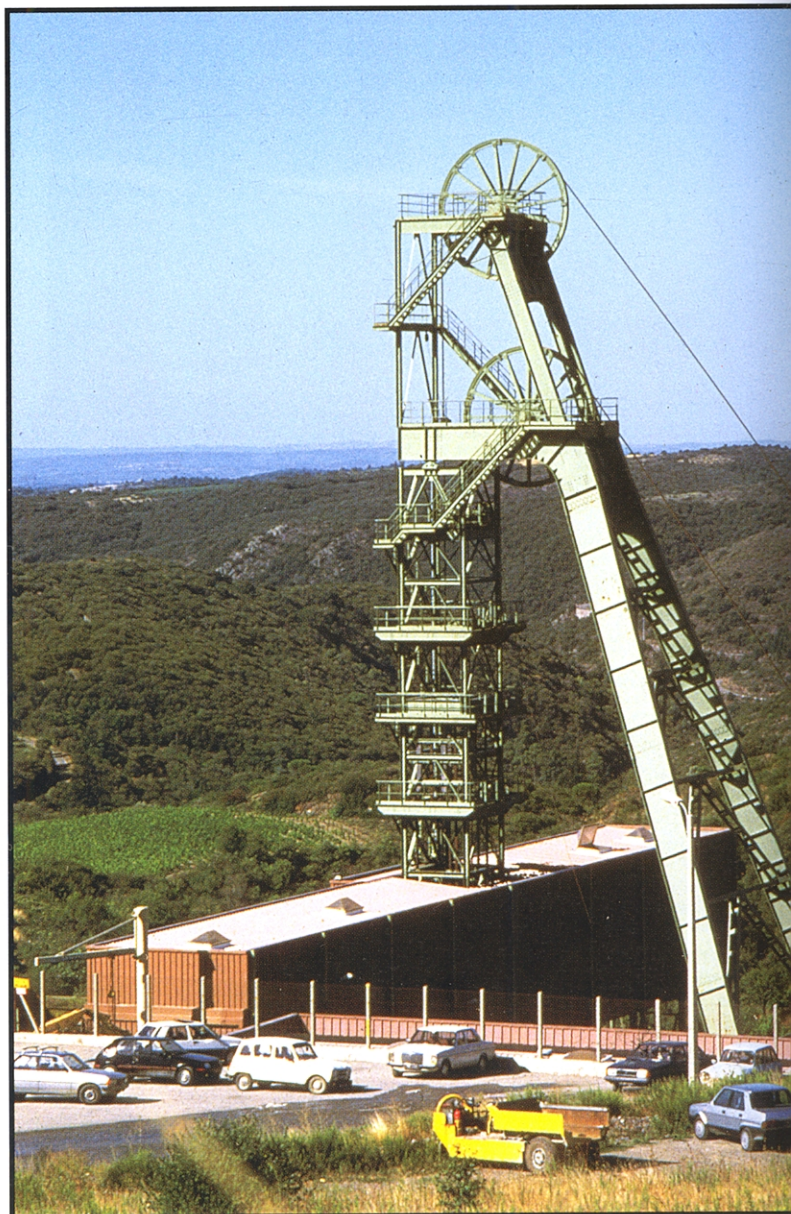
Au mois de juillet 1977, le Conseil économique décidait de regrouper, dans une société filiale, les activités et les participations minières du BRGM afin de mieux distinguer ses missions de service public et son rôle d'opérateur minier.

Par lettre du 17 janvier 1978, « *Le BRGM est autorisé à créer une filiale ayant pour objet la gestion de son patrimoine minier selon les critères d'une industrie et le développement du rôle d'opérateur minier du Bureau. La tutelle de l'État s'exercera dans les conditions de droit commun* ». Et le 24 février 1978, la Compagnie française de mines (COFRAMINES) voyait le jour, traduisant ainsi la volonté des pouvoirs publics de développer le rôle d'opérateur minier du BRGM et de lui permettre de se réserver les sujets lui paraissant les plus prometteurs, notamment parmi ceux qui furent découverts lors des travaux de l'Inventaire des ressources minérales.

À la création de COFRAMINES, le BRGM apporta, dans un premier temps, une partie seulement de ses participations dans les opérations minières en développement :

- 19,6 % de COMILOG (exploitation de manganèse au Gabon) ;
- 15,57 % des Phosphates de Taïba (Sénégal) ;
- 7,2 % de la Société minière d'Anglade (mine de tungstène de Salau en Ariège) ;
- 6,3 % de la société Barytine de Chaillac (mine de barytine de Chaillac dans l'Indre).

Au début de 1979, la Banque nationale de Paris (BNP) et la Société Générale entrèrent dans le capital de COFRAMINES avec chacune 10 % des actions. Un an plus tard, c'était la Compagnie française des pétroles (CFP), qui prenait à son tour une participation de 8 % dans le capital de COFRAMINES. Le 6 août 1980, à travers sa filiale Mines et ressources SA (MINERSA), COGEMA, acquit 5,64 % du capital de COFRAMINES. En octobre 1983, Total compagnie minière (TCM) reprenait les 8,58 % détenus par sa maison-mère, la CFP ; le capital social de COFRAMINES était alors de 259,591 MF. La stratégie de COFRAMINES, devenue holding financière et opérateur minier international du BRGM, se définissait selon six axes principaux :



En 1980, COFRAMINE prend le contrôle de la société des Mines et produits Chimiques de Salsigne et modernise les installations avec le fonçage du nouveau puits Castan. 1984. Photo P.C. Guiollard

1. les substances précieuses :

- l'or à partir des affaires de Salsigne (Aude), du Bourneix (Haute-Vienne), de Poura (Burkina Faso) et Ity (Côte d'Ivoire) ;
- l'argent, avec la mine de Buenaventura au Pérou et celle de Dikulushi au Zaïre ;
- le diamant, MINERSA détenait plusieurs permis de recherche en Afrique centrale.

2. Le cuivre, motivé par la préoccupation gouvernementale de créer une filière française du cuivre. Les gisements visés étant ceux de Neves Corvo au Portugal, de Tintaya et Tambo Grande au Pérou et de plus petits gisements du Zaïre.

3. Les métaux d'alliage avec le nickel et le chrome de Nouvelle-Calédonie, le tungstène avec les gisements français de Montredon (Tarn) et de Salau (Ariège), le tantale, le niobium...

4. Des métaux « divers » parmi lesquels figuraient l'étain de Malaisie et l'antimoine de Quimper.

5. Les métaux pondéreux, fer, aluminium et phosphates à Taïba au Sénégal.

6. Les matériaux industriels : talc, barytine et magnésite. COFRAMINES poursuit ses activités dans le domaine minier jusqu'en 1994. Parmi les projets français étudiés, la barytine de Chaillac (Indre), les kaolins de Beauvoir (Allier) et les kaolins d'Arvor (Morbihan) furent incontestablement des réussites dans le secteur des minéraux industriels. Concernant les non-ferreux, des succès relatifs furent enregistrés dans l'or, avec la mine du Bourneix (Haute-Vienne), vendue en 1988 à COGEMA, et la mine de Rouez (Sarthe) qui connurent des développements et des résultats industriels intéressants. L'étude de faisabilité du gisement de tungstène de Montredon, en partenariat avec la Société minière et métallurgique Peñarroya, la participation active de COFRAMINES dans la Société minière d'Anglade et dans la filière tungstène française furent également à mettre à l'actif de la filiale du BRGM. Hors hexagone, COFRAMINES compta quelque succès, en Afrique dans l'or, les phosphates et le manganèse, en Nouvelle-Calédonie dans le nickel. Mais ce que l'histoire a retenu de COFRAMINES ce furent aussi des erreurs stratégiques comme la cession de Neves Corvo (Portugal), gisement polymétallique de cuivre, plomb et zinc. Contrainte de vendre des actifs pour financer ses projets prioritaires, COFRAMINES céda, en 1985, le gisement portugais de Neves Corvo au groupe RTZ ; ce gisement s'avéra être l'un des plus importants amas sulfuré connu au monde, RTZ remboursa son acquisition en deux ans. En France, les projets d'exploitation, pourtant bien avancés, des gisements de cuivre de Chessy (Rhône) et d'étain-lithium d'Echassières (Allier) restèrent, à jamais, à l'état de projet, tandis que le dépôt de bilan de la mine d'or de Salsigne et l'erreur d'appréciation des réserves du gisement d'antimoine de Ty Gardien (Finistère) figurent aussi au nombre des échecs marquants. Après quinze ans d'activité, l'État ne donnant plus les moyens au BRGM d'exploiter ses découvertes, celui-ci fut contraint de vendre ses actifs miniers, la restructuration du BRGM et son désengagement des affaires minières signèrent la fin de COFRAMINES.



Cogema Margnac Puits P5 de Margnac, le plus important siège minier de COGEMA en Haute-Vienne. 1988. Fonds doc. COGEMA / AREVA Mines

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES MATIÈRES NUCLÉAIRES (COGEMA) 1976-2001

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA) fut constituée par le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) le 19 janvier 1976, dans le cadre d'un décret qui l'autorisait à créer une filiale ayant pour finalité d'exercer en France et à l'étranger toutes activités de nature industrielle et commerciale se rapportant au cycle des matières nucléaires. La création de COGEMA correspondait à l'aboutissement d'un projet datant des années 1950, un rapport avait alors démontré que les règles de gestion du CEA, organisme scientifique, n'étaient pas adaptées aux spécificités d'une société minière.

Dès le départ, au capital de COGEMA, d'un montant de 4 750 millions de francs, le CEA apportait :

- l'exploitation directe des divisions minières métropolitaines de La Crouzille, de Vendée et du Forez,
- les permis de recherches aux États-Unis, au Canada, en Indonésie, en Australie, au Niger, au Gabon, au Sénégal détenus par ses filiales et ses missions.
- Les participations du CEA dans les filiales et associations de recherches ou d'exploitation en France, aux USA, en Australie, au Canada, au Niger, au Gabon et en Centrafrique.

L'organisation de COGEMA était, à l'origine, articulée autour de trois branches opérationnelles : la mine, l'enrichissement et le retraitement. Plus de 10 000 techniciens et ingénieurs étaient employés dans ce qui devint très vite l'une des plus puissantes compagnies minières et industrielles de l'uranium dans le monde. Pendant vingt-cinq ans, les géologues et les mineurs de la branche mine de COGEMA, prenant la suite de leurs aînés du CEA, prospectèrent et exploitèrent l'uranium, en France, au Gabon, au Niger et au Canada et un peu plus tard, à partir des années 1990, au Kazakhstan et en Mongolie.

Dans les années 1980-1990, la crise des cours de l'uranium poussa COGEMA à regarder vers d'autres substances minérales, après quelques essais dans le diamant, le tungstène et l'antimoine, l'or fut privilégié. En France COGEMA racheta à COFRAMINES et à la société Peñarroya la mine du Bourneix en Haute-Vienne pour créer une filiale or : la Société des Mines du Bourneix (SMB). Dans les années 1990, le rachat de la mine d'or de Salsigne (Aude) fut également envisagé, toutefois, face aux difficultés techniques, environnementales et sociales, COGEMA renonça à cette reprise.

En 2000, COGEMA acquit COMINOR, filiale du BRGM, propriétaire des mines d'Ity et d'Angovia en Côte d'Ivoire, titulaire d'une participation de 40 % dans la société Ariab Mining Company. COMINOR exploitait les gisements d'Assaï au Soudan et possédait plusieurs permis d'exploration en Afrique et en Indonésie. Notons également, en 1999, l'entrée de COGEMA au capital du groupe ERAMET (Nickel), à hauteur de 22,6 %.

Au fil du temps, COGEMA racheta les principaux producteurs d'uranium privés opérant sur le territoire français (CFM, CFMU, SIMURA). En 1993, la Compagnie racheta les actifs miniers or et uranium de TOTAL Compagnie minière, dont le riche gisement d'uranium du Bernardan à Jouac en Haute-Vienne et différents petits gisements situés en Creuse, en Corrèze, dans le Cantal et en Aveyron. L'ensemble de ces actifs fut rassemblé dans une nouvelle filiale spécialement créée à cet effet, la Société des Mines de Jouac (SMJ).

Après avoir fermé une à une ses quatre divisions minières françaises, consécutivement à la crise des cours de l'or et de l'uranium (le prix de l'uranium était tombé à 7 \$ la livre) l'année 2001 voit la fermeture de la mine d'or de Chéni à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne) et de la mine d'uranium du Bernardan, dernières exploitations métropolitaines de COGEMA. Tout espoir n'était cependant pas perdu puisque dès le début des années 2000, le marché de l'uranium connut une fulgurante embellie, les cours de l'uranium dépassèrent les 120 \$ la livre, tous les espoirs étaient permis. Avec le nouveau millénaire, de grands projets virent le jour, les circonstances favorables à la création d'une filière

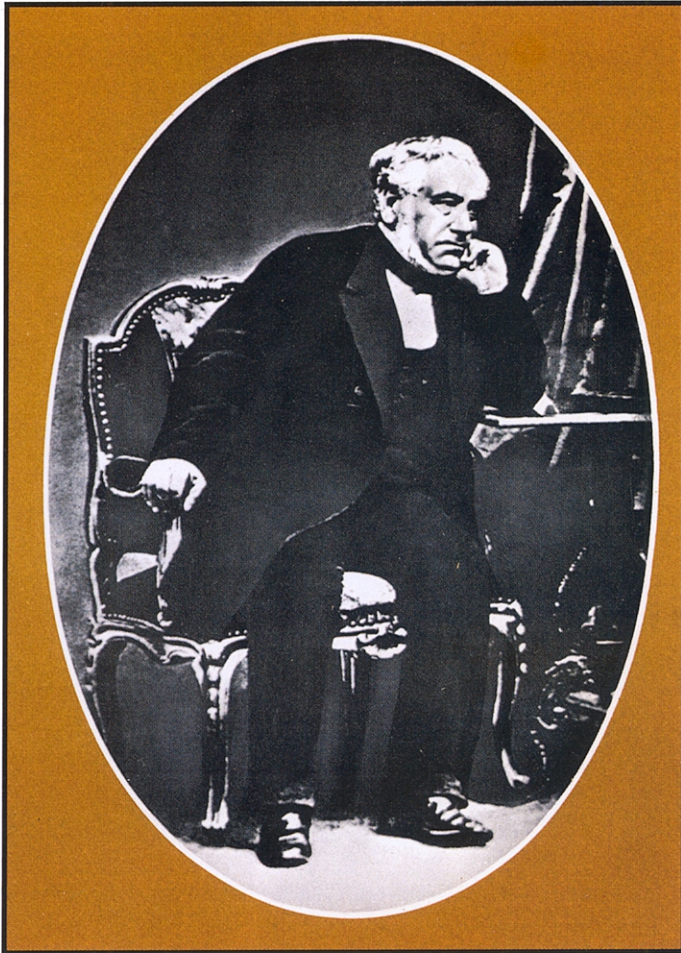
nucléaire d'envergure internationale étaient alors rassemblées. Dans cette perspective, COGEMA fusionna avec FRAMATOME, leader de la construction de chaudières nucléaires, pour donner naissance à une structure géante intégrant toutes les composantes de la filière nucléaire, de la prospection et de l'exploitation des mines en passant par la production du combustible, la construction des centrales et le retraitement des déchets. Après 25 ans d'activité, COGEMA disparaissait, absorbée par la nouvelle société nommée AREVA NC qui vit officiellement le jour le 3 septembre 2001.

LA COMPAGNIE DE MOKTA-EL-HADID (1865-1981)

Le 9 novembre 1845, la concession des mines de fer de Mokta-el-Hadid, située dans la région de Bône en Algérie, est octroyée aux frères Talabot : Léon, ingénieur du Corps des mines et Paulin Ingénieur des Ponts et Chaussées, fondateur de la compagnie ferroviaire du PLM, de plusieurs sociétés de transports maritimes mais aussi de compagnies houillères situées dans le département du Gard. Le 29 avril 1865, est fondée la Compagnie des Minerais de Fer Magnétiques de Mokta-el-Hadid dont le président est Paulin Talabot et le directeur général, Alphonse Parran, ingénieur en chef des mines, grand connaisseur du bassin houiller du Gard. Au fil du temps la compagnie acquiert d'autres concessions de minerais de fer en Algérie principalement et développe le réseau ferroviaire de cette région. L'exploitation de ces gisements de fer se poursuivra jusqu'en 1965. En France, Alphonse Parran organise l'exploitation des mines de charbon des concessions de Cessous, des Salles de Gagnières et de Montalet (Gard).

En 1881, Mokta-el-Hadid acquiert les mines et les installations sidérurgiques de Krivoï-Rog en Russie puis le gisement de phosphate tunisien de Gafsa. Parallèlement à l'exploitation minière, la compagnie fonde en 1885 la Société Commerciale d'Affrètements et de Commissions (S.C.A.C.), chargée d'affréter les bateaux venant prendre livraison des minerais de fer algériens. Cette société poursuivra son activité jusqu'à la seconde guerre mondiale. Au cours de ce conflit, la totalité des 14 bateaux de sa flotte furent coulés.

Entre 1900 et 1914, la société investit dans les gisements de minerais de fer d'Anjou, de Bretagne et dans le bassin de Briey (Meurthe-et-Moselle) avec la mise en valeur de la mine de la Mourière. Dans le même temps, elle reprend l'étude des bassins houillers sarro-lorrains et du bas Dauphiné mais sans grand succès. Après la Grande Guerre, le gisement de manganèse marocain de l'Imini est découvert et mis en exploitation. En 1922, elle prend une importante participation dans la Société des Houillères de Faulquemont (Moselle), l'un des plus beaux gisements du bassin lorrain. En 1929, « la Mokta » comme on l'appelle dans le



Portrait de Paulin Talabot fondateur de la Compagnie de Mokta-El-Hadid.
Extrait d'une plaquette anniversaire de la Compagnie

milieu minier, acquiert la mine de fer de Marquesado près de Grenade en Espagne.

En 1950, la société produit annuellement 1,5 millions de tonnes de minerai de fer et 250 000 tonnes de minerai de manganèse. Bien que centenaire, la société nourrit toujours plus d'ambitions. Sous l'impulsion d'une nouvelle direction, elle ouvre de nouveaux gisements de minerai de fer en Algérie mais aussi de phosphates dans le Constantinois et s'intéresse aux ressources minières de l'Afrique Noire. En 1953, elle participe à la fondation de la Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG) qui exploite encore aujourd'hui la mine de manganèse de Moanda (Gabon). Dans le même temps, non loin de Moanda, les prospecteurs du CEA découvrent en 1958 le gisement d'uranium de Mounana. La Mokta s'associe alors au CEA et à huit autres sociétés pour fonder la

Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF). La compagnie en assurera la direction technique à partir de 1961 avec une participation de 40 % dans la société. En 1959, Mokta absorbe l'Association Minière qui lui apporte 20 % de la société des mines Huaron propriétaire, au Pérou, d'un gisement de cuivre, plomb, zinc et argent. L'Association Minière apporte aussi à Mokta des participations industrielles intéressantes dans les outils diamantés (Diamant Bort France) et dans la fabrication du calcium de pureté nucléaire (Usine du Planet).

Au début des années 1960, le président de Mokta souhaite diversifier les activités de la compagnie hors d'Afrique. Elle s'intéresse notamment au gisement de kaolin d'Arvor (Finistère) puis à l'uranium du Canada en s'associant dans un syndicat de recherche avec le CEA et la CFMU (Compagnie Française des Mines d'Uranium). Mokta crée en 1964 une filiale canadienne : Amok Ltee. Des campagnes de prospection sont lancées dans le Labrador puis dans le Nord Saskatchewan avec, en 1968, la découverte du riche gisement d'uranium de Cluff Lake dont l'exploitation débuta en 1972. En 1968, la compagnie de Mokta intègre le groupe Rothschild et rejoint Peñarroya et la Société le Nickel dans ce qui deviendra en 1974, la holding Imétal. En 1980, Imétal absorbe Mokta qui est dissoute la même année. Imétal garde les filiales hors uranium de l'ancienne compagnie (fer, manganèse et minéraux industriels) et fait racheter par la CFMU toutes les participations uranium de Mokta. À cette occasion, la CFMU devient en 1981 la Compagnie Française de Mokta (CFM) de manière à conserver le nom de Mokta bien connu dans le monde minier. En France, CFM exploite les gisements d'uranium de la région de Pontivy (Morbihan) à travers sa filiale SIMURA, d'Hyverneresse en Creuse, du Cellier, du Villeret et des Pierres Plantées en Lozère. Fin 1982, COGEMA qui s'intéresse aux actifs uranium d'Imetal acquiert une participation de 12 % dans le capital du groupe et rachète CFM en juillet 1986, devenant de fait opérateur de ses filiales AMOK et COMUF. CFM est aujourd'hui encore une filiale d'AREVA Mines dont la seule activité consiste à gérer ses anciens sites miniers.

